

OBSERVATION DE LA PRODUCTION DE COLZA PAR LE SYSTEME
DES ENQUETES DU SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES
STATISTIQUES (SCEES) DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

G. Le Hagarat et coll.

Le S.C.E.E.S. est au sein du Ministère de l'Agriculture le service chargé d'établir les statistiques agricoles. Il s'appuie sur des services extérieurs : services régionaux de statistique agricole (SRSA), placés auprès des Ingénieurs Généraux du Génie Rural des Eaux et des Forêts chargés de région, et les services départementaux de statistique agricole (SDSA), qui appartiennent aux directions départementales de l'agriculture.

I - Le système d'enquêtes statistiques agricoles

Le S.C.E.E.S., pour décrire et étudier l'ensemble de son domaine de compétence, peut être amené à rassembler des statistiques fournies par d'autres administrations, ou par des organismes professionnels. Mais surtout, il élabore des statistiques originales, à partir d'enquêtes, auprès des exploitants agricoles ou des industries agricoles et alimentaires, ou parfois de consultation d'experts (conseillers agricoles, notaires etc ...). Les unités économiques enquêtées sont interrogées soit de façon exhaustive (cas des recensements de l'agriculture ou des enquêtes auprès des Industries Agricoles et Alimentaires), soit par sondage aléatoire (cas de la plupart des enquêtes auprès des exploitants agricoles). L'objet et le champ des enquêtes sont tantôt très généraux, dans les enquêtes dites "de structure" auprès des exploitants, tantôt plus spécialisés : elles portent alors sur une production particulière, végétale ou animale, une technique (l'irrigation), une population (les agriculteurs à temps partiel), des flux monétaires (enquête sur les recettes et des dépenses), etc...

Concernant les oléagineux et en premier lieu le colza, les enquêtes de structure permettent de déterminer notamment :

- le nombre de producteurs et leurs caractéristiques principales,
- les superficies cultivées.

Ces superficies peuvent être également analysées à partir d'une enquête annuelle sur l'utilisation du territoire.

Des enquêtes spécifiques, au départ expérimentales et limitées à un champ géographique réduit (Côte d'Or 1975 et 1976 (1)), puis généralisées en 1981 sur l'ensemble des gros départements producteurs, donnent des indications beaucoup plus détaillées sur les techniques culturales et les rendements.

II - Aspects méthodologiques des enquêtes sur les productions végétales.

En matière de productions végétales, l'observation portera suivant la nature et la finesse des informations souhaitées sur :

- l'exploitation agricole
- la parcelle culturale.

L'observation pourra être directe (l'enquêteur constatant sur le terrain une situation), ou se faire au travers d'un entretien (l'enquêteur posant une batterie de questions formalisées sur un questionnaire à l'exploitant agricole). Ainsi un rendement peut s'apprécier par une récolte effective, sur de petites placettes de prélèvement, soit par interrogation de l'exploitant.

Le nombre d'unités dans l'univers observé étant en règle générale très grand (des milliers, sinon des centaines de milliers pour les exploitants, des nombres encore plus considérables pour les parcelles), et les données recherchées étant précises et complexes, les enquêtes spécifiques sont réalisées de façon quasi-exclusive par sondage. Deux approches sont possibles pour déterminer les unités interrogées :

- A partir d'un recensement, qui fournit une liste théoriquement complète des exploitants agricoles - ou d'une grosse enquête de structure, elle-même issue d'un recensement, ou d'un échantillon de communes -, on tire par sondage aléatoire en général stratifié un échantillon d'exploitants. Si l'on désire travailler également au niveau de la parcelle, on peut soit envisager l'ensemble des parcelles de chaque exploitation, soit procéder à un nouveau tirage parmi l'ensemble des parcelles listées dans la première étape de l'enquête.
- A partir d'un document cartographique (on utilise fréquemment la photographie aérienne, qui donne une grande finesse de détail), on tire un échantillon de "points" du territoire. Ces "points", ou les parcelles "engendrées" par ces points - c'est-à-dire qui se développent autour de ces points, peuvent faire l'objet d'une observation directe. Mais il est également possible de déterminer à quelle exploitation correspondent ce point ou cette parcelle, et d'interroger d'exploitant.

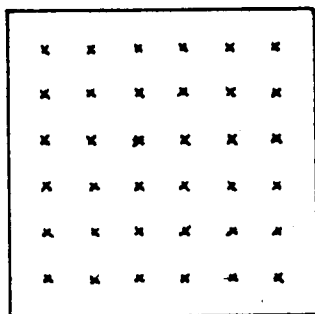
III - Les enquêtes sur les terres labourables de 1981

En 1981, le S.C.E.E.S. a réalisé une importante enquête sur les cultures suivantes : blé, orge, maïs, colza, tournesol, pomme de terre, pois sec (de conserve ou protéagineux).

Le schéma général était le suivant :

i) enquête sur l'utilisation du territoire (TER-UTI)

Cette enquête annuelle, lancée en 1969, a connu quelques variations depuis, autour d'un modèle inspiré des inventaires forestiers (2). En 1981, elle partait de 15 600 photographies aériennes, choisies dans la collection de l'IGN, aux noeuds d'un maillage systématique du territoire de 6Km de côté. Au centre de chaque photo est dessinée une grille carrée de 36 points, espacés chacun de 300m. Sur l'emplacement défini par chaque point se rend un enquêteur, qui y note l'occupation du sol.



Format de la photographie 50cmx50cm
 échelle : 1/4 000ème
 distance entre les points 7,5cm,
 soit 300m au sol.

Fig 1. Schéma d'une photographie aérienne de l'enquête TER-UTI

ii) Détermination des parcelles-échantillon.

Pour une culture à étudier, un tirage était effectué, par un système de sous-grille, parmi les points observés à l'enquête TER-UTI, de façon à obtenir un échantillon d'environ 100 parcelles par département. Les caractéristiques physiques (taille, pente, orientation, type de sol ...) de chaque parcelle étaient relevés sur une fiche, de même que le nom et l'adresse de l'exploitant la mettant en valeur, une fois celui-ci localisé.

iii) Enquête technique :

Pour les échantillons de parcelles ainsi déterminés, un entretien auprès des exploitants concernés, dirigé suivant un questionnaire détaillé, permet d'étudier les thèmes suivants :

- précédent cultural,
- préparation du sol,
- date de semis, variété, qualité de la semence,
- fumure organique ou minérale,
- utilisation d'herbicides, fongicides, insecticides,
- méthode de récolte, rendement.

S'agissant du colza, l'enquête 1981 a touché 20 départements, représentant près de 2/3 des surfaces emblavées en France.

IV - Quelques résultats :

4.1. Les producteurs du colza

On dénombrait dans les enquêtes de structure (3) (4), 58 600 producteurs en 1981, contre 58 800 en 1970, 43 200 en 1975 et 39 200 en 1979. Les évolutions constatées suivent d'assez près celles, mieux connues, que l'on peut faire sur les surfaces et les productions. Le recul de la consommation d'huile au début des années 1970, les mauvais rendements des premières variétés sous acide érucique, ont découragé les producteurs. Le redémarrage prévu en 1979 n'a pas eu lieu, en raison des conditions climatiques difficiles. En 1981, le nombre des producteurs était remonté au niveau de 1970 (tandis que le nombre total d'agriculteurs diminuait de 25%). Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation passait de 5,8 ha à 7,8 ha. Régionalement, le colza se développe dans le Centre de l'Est. Il marque le pas dans le Sud-Ouest, où le tournesol a connu une progression spectaculaire.

Tableau 1 : Nombre de producteurs et surface de colza -
Unité : 1000 exploit. 1000 ha

Région	1970		1975		1981	
	N	S	N	S	N	S
Centre	7,5	67	6,9	74	10,0	104
Bourgogne	5,3	42	3,4	33	6,6	74
Champagne-Ardenne	3,6	29	1,7	12	4,9	43
Midi-Pyrénées	7,8	40	3,1	18	6,4	42
Lorraine	1,6	12	2,0	19	3,0	36
Rhône-Alpes	11,0	36	7,5	26	6,9	24
TOTAL FRANCE	58,8	340	43,2	281	58,6	459

Source : SCEES enquêtes de structure.

4.2. - Les techniques culturales (en 1981):

Le colza se sème derrière une orge (60 % des surfaces) ou un blé (36 %).

La variété Jet-Neuf en 1981 règne en situation de quasi-monopole (94 % des surfaces). Kid est relativement répandu dans le Sud-Ouest. Les semences sont quasi-exclusivement certifiées (situation donc très différente du blé, où une part importante est produite à la ferme).

Les dates de semis dépendent évidemment des régions et des conditions météorologiques. En moyenne, en 1981, près de la moitié des surfaces ont été semées dans la 1ère décennie de septembre. Mais en Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées une fraction non négligeable est semée en octobre.

Les doses moyennes d'engrais relevées sont pour le colza d'hiver :

191 unités d'azote (34 à l'automne, 157 au printemps), 130 unités d'acide phosphorique, 140 unités de potasse.

Au printemps, l'apport d'azote est fractionné pour 58% des surfaces.

La fertilisation soutrée paraît encore mal connue : 65% des surfaces ne reçoivent aucun apport.

Le désherbage est systématique. Les antilimaces sont peu utilisés, sauf exception (Gers). A l'automne 25% des surfaces reçoivent un insecticide, au printemps les traitements sont encore plus répandus : 78%. Les insectes visés sont dans l'ordre d'importance décroissant le melligèthe, la grosse altise, le charançon de la tige. Une proportion non négligeable près de 20% sur l'ensemble des départements (plus de 60% dans l'Eure-et-Loir) reçoit un fongicide : la maladie visée par l'exploitant est essentiellement l'alternaria.

La récolte se fait de façon exclusive à la moissonneuse-batteuse. L'andainage n'est relevé que de façon exceptionnelle, dans le Sud-Ouest ou en Normandie. La moissonneuse-batteuse est en propriété dans la partie Nord de la France; l'appel à l'entreprise est en revanche fréquent dans le Sud Ouest. Le rendement moyen 1981 est médiocre 19,8 q/ha.

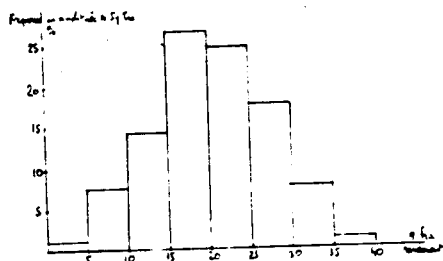


Fig. 2 - Distribution du rendement 1981

Mais la distribution des rendements (approximativement normale) est relativement étalée. Pour se couvrir contre le risque de grêle, une grande majorité (la totalité parfois) des agriculteurs souscrit une assurance.

On se reportera pour une description plus fouillée à la publication déjà disponible sur le sujet (5) ou aux nombreux tableaux informatiques tirés de l'enquête.

Bibliographie :

- (1) "Les oléagineux en Côte d'Or" Récoltes 1975 et 1976. Publications CETIOM-SCEES-DDA Côte d'Or mars 1976 - septembre 1977.
- (2) "Enquête sur l'utilisation du territoire - Méthodologie - Résultats 1969-1970-1971". Collection de Statistique Agricole N° 104 - Nov. 1972.
- (3) "Recensement Général de l'agriculture 1970-1971" Fascicules SCEES 1972
- (4) "Recensement Général de l'Agriculture 1979-1980" Fascicules "Prosper" SCEES 1981-1982
- (5) "Les terres labourables et les grandes cultures", Collections de Statistique Agricole N° 209 janvier 1983.